

OBJET **BUDGET ANNEXE EAU**
 COMPTE DE GESTION 2008

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le compte de gestion du budget annexe de l'eau pour l'exercice 2008.

Ce document fait apparaître un excédent de clôture de 5 108 728,81 € qui se répartit ainsi :

- | | |
|------------------------------------|-----------------|
| - pour la Section d'Exploitation | 2 589 855,56 €, |
| - pour la Section d'Investissement | 2 518 873,25 €. |

Ces résultats sont identiques à ceux du Compte Administratif 2008.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Gilbert ANNETTE

NB Le Compte de Gestion du Budget Annexe Eau est consultable auprès de la Direction Finances/ Comptabilité/ Contrôle de Gestion - Service Comptabilité - 30 Rue de la République aux heures ouvrables de l'administration, ainsi qu'en cours de séance.

PJ Bilan synthétique, états II-1 et II-2

OBJET BUDGET ANNEXE EAU
COMPTE DE GESTION 2008

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 09/3-13 du Maire ;

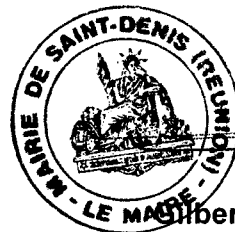
Vu le Compte de Gestion de l'exercice 2008 relatif au Budget Annexe Eau présenté par le Receveur Municipal ;

Sur l'avis favorable de la Commission Affaire Générale/ Entreprise Municipale ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Adopte le Compte de Gestion du Receveur Municipal relatif au Budget Annexe Eau de l'exercice 2008 (confer document joint).

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 7 JUIL. 2009



LE MAIRE

Gilbert ANNETTE

12004 - EAUX DE SAINT DENIS

BILAN SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

ACTIF NET (1)	Total	PASSIF	Total
Immobiliations incorporelles (nettes)	1 154,23	Dotations	0,00
Terrains	0,00	Fondsglobalisés	60,08
Constructions	17 168,79	Réserves	32 932,61
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	5 457,18	Différence sur réalisations d'immobilisations	0,00
Immobiliations corporelles en cours	11 383,61	Report à nouveau	1 698,06
Immobiliations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	Résultat de l'exercice	891,79
Autres immobilisations corporelles	0,00	Subventionstransférables	103,55
Total immobilisations corporelles (nettes)	34 009,59	Subventionsnon transférables	0,00
Immobiliations financières	0,00	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	3 898,87
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	35 163,82	Autresfonds propres	0,00
Stocks	0,00	TOTAL FONDS PROPRES	39 584,96
Créances	5 863,83	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	Dettes financières à long terme	736,30
Disponibilités	0,00	Fournisseurs (2)	329,78
Autres actifs circulant	0,00	Autres dettes à court terme	1,68
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 863,83	Total dettes à court terme	331,46
Comptes de régularisations	0,00	TOTAL DETTES	1 067,77
		Comptes de régularisations	374,92
TOTAL ACTIF	41 027,65	TOTAL PASSIF	41 027,65

RECU A LA PREFECTURE
DE LA REUNION

03.04.2009

ARTICLE 2 DE LA LOI N° 82-213 DU 2 MARS 1982
RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTÉS DES
COMMUNES, DES DÉPARTEMENTS ET DES RÉGIONS

12004 - EAUX DE SAINT DENIS

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	15 990 704,76	5 671 064,25	21 661 769,01
Titres de recettes émis (b)	1 888 713,63	3 076 603,70	4 965 317,33
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	1 888 713,63	3 076 603,70	4 965 317,33
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	15 990 704,76	5 671 064,25	21 661 769,01
Mandats émis (f)	3 128 780,83	2 242 148,26	5 370 929,09
Annulations de mandats (g)	0,00	57 335,87	57 335,87
Dépenses nettes (h = f - g)	3 128 780,83	2 184 812,39	5 313 593,22
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		891 791,31	
(h - d) Déficit	1 240 067,20		348 275,89

RECU A LA PREFECTURE
 DE LA REUNION
09 JUIL. 2009
 ARTICLE 2 DE LA LOI N° 82-213 DU 2 MARS 1982
 RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTÉS DES
 COMMUNES, DES DEPARTEMENTS ET DES RÉGIONS

12004 - EAUX DE SAINT DENIS

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 2007	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2008	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2008	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2008
I - Budget principal				
Investissement				
Fonctionnement				
TOTAL I	0,00	0,00	0,00	0,00
II - Budgets des services à caractère administratif				
TOTAL II	0,00	0,00	0,00	0,00
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial				
EAUX DE SAINT DENIS				
Investissement	3 758 940,45	0,00	-1 240 067,20	2 518 873,25
Fonctionnement	1 698 064,25	0,00	891 791,31	2 589 855,56
Sous-Total	5 457 004,70	0,00	-348 275,89	5 108 728,81
TOTAL III	5 457 004,70	0,00	-348 275,89	5 108 728,81
TOTAL I + II + III	5 457 004,70	0,00	-348 275,89	5 108 728,81

RECU A LA PREFECTURE DE LA REUNION
09 JUIN 2009
ARTICLE 2 DE LA LOI N° 82-213 DU 2 MARS 1982 RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTES DES COMMUNES, DES DEPARTEMENTS ET DES REGIONES